

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS

Numéro SIRET : **24590075800054**

POSTE COMPTABLE : **TRESO MERVILLE**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : FLANDRE LYS BUDGET GENERAL

ANNEE 2020

Code INSEE 59268	CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	40 140
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	51
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
23 499 579,00	25 321 159,00	584,70	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 057,38	276,00
2	Produit des impositions directes/population	367,40	283,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	647,75	329,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	683,02	74,00
5	Encours de dette/population	12,81	181,00
6	DGF/population	44,58	51,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	4,26%	38,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	163,41%	89,50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	105,45%	22,40%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,98%	55,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	43 457 638,34	26 052 687,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 17 404 951,34
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		43 457 638,34	43 457 638,34

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	6 029 398,30	2 944 447,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	22 359 062,29	2 290 049,75
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 23 153 962,91
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		28 388 460,59	28 388 460,59
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		71 846 098,93	71 846 098,93

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 817 500,00	0,00	2 545 000,00	2 545 000,00	2 545 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 755 000,00	0,00	1 810 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
014	Atténuations de produits	23 251 011,23	0,00	30 280 490,41	30 280 490,41	30 280 490,41
65	Autres charges de gestion courante	2 580 000,00	0,00	2 828 000,00	2 828 000,00	2 828 000,00
Total des dépenses de gestion courante		30 403 511,23	0,00	37 463 490,41	37 463 490,41	37 463 490,41
66	Charges financières	3 900,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	5 001 000,00	5 001 000,00	5 001 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 408 411,23	0,00	42 468 190,41	42 468 190,41	42 468 190,41
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	950 000,00		989 447,93	989 447,93	989 447,93
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		950 000,00		989 447,93	989 447,93	989 447,93
TOTAL		31 358 411,23	0,00	43 457 638,34	43 457 638,34	43 457 638,34

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 43 457 638,34

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	385 000,00	0,00	358 500,00	358 500,00	358 500,00
73	Impôts et taxes	19 350 730,00	0,00	20 322 978,00	20 322 978,00	20 322 978,00
74	Dotations, subventions et participations	3 534 870,00	0,00	5 144 644,00	5 144 644,00	5 144 644,00
75	Autres produits de gestion courante	76 100,00	0,00	131 100,00	131 100,00	131 100,00
Total des recettes de gestion courante		23 376 700,00	0,00	25 967 222,00	25 967 222,00	25 967 222,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 405 200,00	0,00	26 000 722,00	26 000 722,00	26 000 722,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	120 000,00		51 965,00	51 965,00	51 965,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		120 000,00		51 965,00	51 965,00	51 965,00
TOTAL		23 525 200,00	0,00	26 052 687,00	26 052 687,00	26 052 687,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 17 404 951,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 43 457 638,34

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

937 482,93

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	955 952,00	325 000,00	0,00	0,00	325 000,00
204	Subventions d'équipement versées	9 208 928,00	5 862 745,89	4 113 233,30	4 113 233,30	9 975 979,19
21	Immobilisations corporelles	2 121 999,00	1 178 537,50	600 000,00	600 000,00	1 778 537,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 113 368,00	14 992 778,90	319 200,00	319 200,00	15 311 978,90
	Total des dépenses d'équipement	32 400 247,00	22 359 062,29	5 032 433,30	5 032 433,30	27 391 495,59
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	892 380,18	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	937 380,18	0,00	945 000,00	945 000,00	945 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 337 627,18	22 359 062,29	5 977 433,30	5 977 433,30	28 336 495,59
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	120 000,00		51 965,00	51 965,00	51 965,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	120 000,00		51 965,00	51 965,00	51 965,00
	TOTAL	33 457 627,18	22 359 062,29	6 029 398,30	6 029 398,30	28 388 460,59
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					28 388 460,59

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 534 499,00	2 290 049,75	840 000,00	840 000,00	3 130 049,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 534 499,00	2 290 049,75	840 000,00	840 000,00	3 130 049,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	380 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 743 809,25	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	350 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
	Total des recettes financières	2 473 809,25	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 008 308,25	2 290 049,75	1 955 000,00	1 955 000,00	4 245 049,75
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	950 000,00		989 447,93	989 447,93	989 447,93
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	950 000,00		989 447,93	989 447,93	989 447,93
	TOTAL	6 958 308,25	2 290 049,75	2 944 447,93	2 944 447,93	5 234 497,68
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					23 153 962,91
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					28 388 460,59

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

937 482,93

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 545 000,00		2 545 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 810 000,00		1 810 000,00
014	Atténuations de produits	30 280 490,41		30 280 490,41
65	Autres charges de gestion courante	2 828 000,00		2 828 000,00
66	Charges financières	3 700,00	0,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles	5 001 000,00	0,00	5 001 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	989 447,93	989 447,93
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		42 468 190,41	989 447,93	43 457 638,34

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 457 638,34
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 965,00	26 965,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	45 000,00	0,00	45 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	325 000,00	0,00	325 000,00
204	Subventions d'équipements versés	9 975 979,19	0,00	9 975 979,19
21	Immobilisations corporelles (6)	1 778 537,50	25 000,00	1 803 537,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 311 978,90	0,00	15 311 978,90
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	900 000,00	0,00	900 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		28 336 495,59	51 965,00	28 388 460,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 388 460,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	358 500,00		358 500,00
72	<i>Travaux en régie</i>		25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	20 322 978,00		20 322 978,00
74	Dotations, subventions et participations	5 144 644,00		5 144 644,00
75	Autres produits de gestion courante	131 100,00	0,00	131 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 500,00	26 965,00	60 465,00
Recettes de fonctionnement - Total		26 000 722,00	51 965,00	26 052 687,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	17 404 951,34
---	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 457 638,34
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	265 000,00	0,00	265 000,00
13	Subventions d'investissement	3 130 049,75	0,00	3 130 049,75
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		989 447,93	989 447,93
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	850 000,00		850 000,00
Recettes d'investissement - Total		4 245 049,75	989 447,93	5 234 497,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	23 153 962,91
--	----------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 388 460,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 817 500,00	2 545 000,00	2 545 000,00
60225	Livres, disques, cassettes (bibliothèques, médiathèques)	5 000,00	0,00	0,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Énergie - Électricité	90 000,00	110 000,00	110 000,00
60622	Carburants	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	300 000,00	300 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	30 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	80 000,00	85 000,00	85 000,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
61521	Terrains	90 000,00	90 000,00	90 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
61551	Matériel roulant	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6161	Assurance multirisques	80 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers		0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers		5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6241	Transports de biens		1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6256	Missions		2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions		5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés		2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200 000,00	130 000,00	130 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62875	Aux communes membres du GFP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6353	Impôts indirects	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits		1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	9 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 755 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	50 000,00	50 000,00	50 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6218	Autre personnel extérieur	60 000,00	20 000,00	20 000,00
6331	Versement de transport	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	22 000,00	22 000,00	22 000,00
64111	Rémunération principale	680 000,00	700 000,00	700 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	19 000,00	20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités	250 000,00	260 000,00	260 000,00
64131	Rémunérations	120 000,00	170 000,00	170 000,00
64138	Autres indemnités	25 000,00	40 000,00	40 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	25 500,00	25 000,00	25 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	160 000,00	170 000,00	170 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	250 000,00	240 000,00	240 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	23 251 011,23	30 280 490,41	30 280 490,41
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes		2 000,00	2 000,00
739118	Autres reversements de fiscalité	7 751 011,23	14 778 490,41	14 778 490,41
739211	Attributions de compensation	12 400 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00
739212	Dotations de solidarité communautaire	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 580 000,00	2 828 000,00	2 828 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6531	Indemnités	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6535	Formation	5 000,00	10 000,00	10 000,00
65548	Autres contributions	1 415 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657341	Communes membres du GFP	20 000,00	20 000,00	20 000,00
657362	CCAS		20 000,00	20 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	950 000,00	1 185 000,00	1 185 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	30 403 511,23	37 463 490,41	37 463 490,41
66	Charges financières (b)	3 900,00	3 700,00	3 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 900,00	3 700,00	3 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	5 001 000,00	5 001 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé		5 000 000,00	5 000 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	30 408 411,23	42 468 190,41	42 468 190,41
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	950 000,00	989 447,93	989 447,93
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	950 000,00	989 447,93	989 447,93
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	950 000,00	989 447,93	989 447,93
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	950 000,00	989 447,93	989 447,93
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	31 358 411,23	43 457 638,34	43 457 638,34

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 457 638,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	385 000,00	358 500,00	358 500,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	60 000,00	40 000,00	40 000,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		500,00	500,00
70688	Autres prestations de services		2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	25 000,00	15 000,00	15 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	180 000,00	200 000,00	200 000,00
70875	Par les communes membres du GFP	120 000,00	100 000,00	100 000,00
70878	par d'autres redevables		1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	19 350 730,00	20 322 978,00	20 322 978,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 729 042,00	11 089 931,00	11 089 931,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	2 605 615,00	3 115 491,00	3 115 491,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	245 988,00	343 245,00	343 245,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	194 543,00	198 769,00	198 769,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100,00	100,00	100,00
73221	FNGIR	5 215 108,00	5 215 108,00	5 215 108,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	360 334,00	360 334,00	360 334,00
74	Dotations, subventions et participations	3 534 870,00	5 144 644,00	5 144 644,00
74124	Dotations d'intercommunalité	60 000,00	78 517,00	78 517,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	1 750 000,00	1 710 730,00	1 710 730,00
744	FCTVA	10 000,00	5 000,00	5 000,00
7461	DGD	38 000,00	38 000,00	38 000,00
74718	Autres	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7472	Régions	2 000,00	320 000,00	320 000,00
7473	Départements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	15 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	125 000,00	125 000,00	125 000,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	1 291 088,00	2 600 000,00	2 600 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	49 534,00	55 429,00	55 429,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	182 248,00	194 968,00	194 968,00
75	Autres produits de gestion courante	76 100,00	131 100,00	131 100,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	15 000,00	10 000,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	40 000,00	40 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		80 000,00	80 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		23 376 700,00	25 967 222,00	25 967 222,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	28 500,00	33 500,00	33 500,00
7711	Débits et pénalités perçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		23 405 200,00	26 000 722,00	26 000 722,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	120 000,00	51 965,00	51 965,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	25 000,00	25 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	100 000,00	26 965,00	26 965,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	51 965,00	51 965,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 525 200,00	26 052 687,00	26 052 687,00

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2019 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	17 404 951,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	43 457 638,34

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	955 952,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	535 900,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	28 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	392 052,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	9 208 928,00	4 113 233,30	4 113 233,30
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5 130 000,00	0,00	0,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		813 233,30	813 233,30
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 114 728,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	450 000,00	0,00	0,00
2041622	CCAS - Bâtiments et installations		300 000,00	300 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	2 514 200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 121 999,00	600 000,00	600 000,00
2111	Terrains nus		400 000,00	400 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	914 999,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	242 000,00	115 000,00	115 000,00
2152	Installations de voirie	70 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	110 000,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	340 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	190 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	245 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 113 368,00	319 200,00	319 200,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	3 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 725 000,00	202 000,00	202 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	11 910 088,00	117 200,00	117 200,00
2318	Autres immobilisations corporelles	3 478 280,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		32 400 247,00	5 032 433,30	5 032 433,30
16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	45 000,00	45 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	45 000,00	45 000,00	45 000,00
27	Autres immobilisations financières	892 380,18	900 000,00	900 000,00
276351	GFP de rattachement	892 380,18	900 000,00	900 000,00
Total des dépenses financières		937 380,18	945 000,00	945 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		33 337 627,18	5 977 433,30	5 977 433,30
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	120 000,00	51 965,00	51 965,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	100 000,00	26 965,00	26 965,00
13911	Etat et établissements nationaux	100 000,00	26 965,00	26 965,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	25 000,00	25 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	20 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		120 000,00	51 965,00	51 965,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		33 457 627,18	6 029 398,30	6 029 398,30

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2019 (11)		22 359 062,29	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		28 388 460,59	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 534 499,00	840 000,00	840 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	1 139 517,00	0,00	0,00
1322	Régions	1 253 930,00	770 000,00	770 000,00
1323	Départements	940 000,00	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	200 000,00	0,00	0,00
1328	Autres	1 052,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 534 499,00	840 000,00	840 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 123 809,25	265 000,00	265 000,00
10222	F.C.T.V.A.	380 000,00	265 000,00	265 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 743 809,25	0,00	0,00
024	Produits de cessions	350 000,00	850 000,00	850 000,00
Total des recettes financières		2 473 809,25	1 115 000,00	1 115 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 008 308,25	1 955 000,00	1 955 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	950 000,00	989 447,93	989 447,93
28031	Amortissements des frais d'études	48 555,54	14 342,37	14 342,37
28033	Amortissement de frais d'insertion	10 555,56	8 802,00	8 802,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	105 555,56	78 000,00	78 000,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	10 555,56	26 000,00	26 000,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	190 000,00	82 102,99	82 102,99
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	116 111,11	166 407,00	166 407,00
28041413	Communes du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national		118 767,59	118 767,59
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	8 444,44	10 133,35	10 133,35
28041622	CCAS - Bâtiments et installations		13 667,00	13 667,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	31 666,67	10 000,00	10 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	21 111,11	40 000,00	40 000,00
28051	Concessions et droits similaires	26 388,89	31 654,90	31 654,90
281318	Autres bâtiments publics	13 722,22	0,00	0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	2 111,11	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	2 111,11	656,11	656,11
281533	Réseaux câblés		1 500,00	1 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 055,56	1 677,72	1 677,72
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 055,56	909,51	909,51
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	158 333,33	140 599,94	140 599,94
28171	Terrains	1 055,56	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	63 333,33	52 545,01	52 545,01
28182	Matériel de transport	73 888,89	89 228,43	89 228,43
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	26 388,89	60 740,73	60 740,73
28184	Mobilier	27 444,44	34 991,27	34 991,27
28188	Autres immobilisations corporelles	10 555,56	6 722,01	6 722,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		950 000,00	989 447,93	989 447,93
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		950 000,00	989 447,93	989 447,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 958 308,25	2 944 447,93	2 944 447,93

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	2 290 049,75
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	23 153 962,91
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 388 460,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 16 595 537,29		b	b 4 150 433,30
20	Immobilisations incorporelles		290 000,00			0,00
2031	Frais d'études		205 000,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		85 000,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		5 694 220,89			4 113 233,30
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et étu		5 130 000,00			0,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel		0,00			813 233,30
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		114 220,89			3 000 000,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel		450 000,00			0,00
2041622	CCAS - Bâtiments et installations		0,00			300 000,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00			0,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		768 537,50			20 000,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		588 537,50			0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		30 000,00			20 000,00
2182	Matériel de transport		150 000,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		9 842 778,90			17 200,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		360 000,00			0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		0,00			0,00
23142	CONSTRUCTION SUR TERRAIN DAUTRUI		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		7 407 778,90			17 200,00
2318	Autres immobilisations corporelles		2 075 000,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d		0,00			0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
POUR INFORMATION

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 2 038 156,75	d 840 000,00
13	Subventions d'investissement	2 038 156,75	840 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	700 000,00	0,00
1322	Régions	650 000,00	770 000,00
1323	Départements	519 031,75	0,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	169 125,00	0,00
1328	Autres	0,00	70 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 867 813,84
---	-----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : BASE SUD AERODROME
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 2 065 000,00		b	b 315 000,00
20	Immobilisations incorporelles		5 000,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		110 000,00			315 000,00
2111	Terrains nus		0,00			300 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		10 000,00			15 000,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aména		0,00			0,00
2184	Mobilier		100 000,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		1 950 000,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		0,00			0,00
23142	CONSTRUCTION SUR TERRAIN DAUTRUI		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		1 950 000,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1312	Régions		0,00			0,00
1318	Autres		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
1328	Autres		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
1678	Autres emprunts et dettes		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-2 380 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : SITES EPF
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 3 168 525,00		b	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		168 525,00			0,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		168 525,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			100 000,00
2111	Terrains nus		0,00			100 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		3 000 000,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		3 000 000,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-3 268 525,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : SITE MADELEINE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			50 000,00
2313	Constructions		0,00			50 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1317 Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1327 Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21531 Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
21532 Réseaux d'assainissement	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : TOURISME SPORTS ET LOISIRS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 330 000,00		b	b 230 000,00
20	Immobilisations incorporelles		10 000,00			0,00
2031	Frais d'études		5 000,00			0,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		120 000,00			130 000,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		50 000,00			100 000,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technic		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		70 000,00			30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		200 000,00			100 000,00
2313	Constructions		200 000,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			100 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 251 893,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	251 893,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00
1312	Régions	0,00
1313	Départements	0,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00
1318	Autres	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	251 893,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	0,00
1328	Autres	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-308 107,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : SIEGE DE LA CCFL
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 85 000,00		b	b 135 000,00
20	Immobilisations incorporelles		5 000,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		80 000,00			35 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technic		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aména		0,00			15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		80 000,00			20 000,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			100 000,00
2313	Constructions		0,00			100 000,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1318	Autres		0,00			0,00
1328	Autres		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)			-220 000,00			
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17
LIBELLE : AUTRES ACHATS ET TRAVAUX
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 115 000,00		b	b 52 000,00
20	Immobilisations incorporelles		15 000,00			0,00
2031	Frais d'études		10 000,00			0,00
2033	Frais d'insertion		5 000,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		100 000,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe		0,00			0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technie		100 000,00			0,00
21757	Matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			52 000,00
2313	Constructions		0,00			52 000,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313 Départements	0,00	0,00
1317 Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00
13241 Communes membres du GFP	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-167 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					400 000,00									
	CREDIT AGRICOLE	01/01/2019		03/01/2019	400 000,00	F		1.03	1.03073		A	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					379 000,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					379 000,00									
200700552	Monsieur et Mad CAF LILLE	04/04/2008		05/10/2010	379 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					779 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		350 151,56					25 309,96	3 606,56	0,00	3 327,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		350 151,56					25 309,96	3 606,56	0,00	3 327,28
	N	0,00		350 151,56	12,00	F		1.03073	25 309,96	3 606,56	0,00	3 327,28
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		189 500,00					18 950,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		189 500,00					18 950,00	0,00	0,00	0,00
200700552	N	0,00		189 500,00	9,75	F		0,0	18 950,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		539 651,56					44 259,96	3 606,56	0,00	3 327,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	539 651,56					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00€			09/02/2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	15	
Linéaire	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	30	
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	5	
Linéaire	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	30	
Linéaire	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	30	
Linéaire	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	
Linéaire	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Linéaire	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	
Linéaire	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Linéaire	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	
Linéaire	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	
Linéaire	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Linéaire	20417 Autres etabl. publics locaux - Subv. d'équipement versées	5	
Linéaire	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	
Linéaire	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	
Linéaire	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			A3
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	
Linéaire	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	
Linéaire	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	
Linéaire	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	5	
Linéaire	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	
Linéaire	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	
Linéaire	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	
Linéaire	2114 Terrains de gisement	50	
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	10	
Linéaire	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10	
Linéaire	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	
Linéaire	2185 Cheptel	10	
Linéaire	2031 Frais d'études	2	09/02/2009
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	09/02/2009
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	09/02/2009
Linéaire	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	2	09/02/2009
Linéaire	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	09/02/2009
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	10	09/02/2009
Linéaire	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	09/02/2009
Linéaire	2182 Matériel de transport	7	09/02/2009
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	09/02/2009
Linéaire	2184 Mobilier	10	09/02/2009
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	09/02/2009
Linéaire	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	14/12/2018
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	15	14/12/2018
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	14/12/2018
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	14/12/2018
Linéaire	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	14/12/2018
Linéaire	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	15	14/12/2018
Linéaire	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	14/12/2018
Linéaire	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	14/12/2018
Linéaire	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	14/12/2018
Linéaire	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	15	14/12/2018
Linéaire	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	14/12/2018
Linéaire	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	15	14/12/2018
Linéaire	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	14/12/2018
Linéaire	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15	14/12/2018
Linéaire	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	14/12/2018
Linéaire	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	15	14/12/2018

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	14/12/2018
Linéaire	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2018
Linéaire	20422 Privé - Bâtiments et installations	5	14/12/2018
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	14/12/2018
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	14/12/2018
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	14/12/2018

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		71 965,00	71 965,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		45 000,00	45 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	45 000,00	45 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 965,00	26 965,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 965,00	26 965,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	71 965,00	22 359 062,29	D001 0,00	22 431 027,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 104 447,93	III 2 104 447,93
Ressources propres externes de l'année (a)		265 000,00	265 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	265 000,00	265 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 839 447,93	1 839 447,93
28031	Amortissements des frais d'études	14 342,37	14 342,37
28033	Amortissement de frais d'insertion	8 802,00	8 802,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	78 000,00	78 000,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	26 000,00	26 000,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	82 102,99	82 102,99
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	166 407,00	166 407,00
28041413	Communes du GFP - Projets d'infrastructures d'intérêt national	118 767,59	118 767,59
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	10 133,35	10 133,35
28041622	CCAS - Bâtiments et installations	13 667,00	13 667,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	10 000,00	10 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	40 000,00	40 000,00
28051	Concessions et droits similaires	31 654,90	31 654,90
28152	Installations de voirie	656,11	656,11
281533	Réseaux câblés	1 500,00	1 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 677,72	1 677,72
281578	Autre matériel et outillage de voirie	909,51	909,51
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	140 599,94	140 599,94
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	52 545,01	52 545,01
28182	Matériel de transport	89 228,43	89 228,43
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 740,73	60 740,73
28184	Mobilier	34 991,27	34 991,27
28188	Autres immobilisations corporelles	6 722,01	6 722,01
024	Produits de cessions	850 000,00	850 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 104 447,93	2 290 049,75	23 153 962,91	0,00	27 548 460,59

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 22 431 027,29
Ressources propres disponibles	IV 27 548 460,59
Solde	V = IV - II (6) + 5 117 433,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté et en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	26 000 722,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2021	2022	2023	2024	Cumul restant	Total (2)
2016	Mobilier: COPIEUR	1 482,64	LIXXBAIL	4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017	Mobilier: COPIEUR SHARP	2 484,00	BNP PARIBAS	5	2 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 484,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2	0	2	2	0	2
Collaborateur de cabinet	A	1	0	1	1	0	1
DGS 40 - 80 000	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		22	1	23	22	0	22
Attaché	A	6	0	6	6	0	6
Attaché hors classe	A	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif	C	5	1	6	5	0	5
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5	0	5	5	0	5
FILIERE TECHNIQUE (c)		9	0	9	9	0	9
Adjoint technique	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5	0	5	5	0	5
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5	0	5	5	0	5
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif	B	0	0	0	0	0	0
Educateur principal de jeunes enfants	B	2	0	2	2	0	2
Technicien paramédical de classe normale	B	0	0	0	0	0	0
Technicien paramédical de classe supérieure	B	2	0	2	2	0	2
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		37	1	38	37	0	37

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				85 377,89		
Adjoint administratif - AG				15 771,99		CDD
Attaché - Développement économique				26 404,95		CDD
Contrat CAE-CUI Service technique				9 191,26		CDD
Contrat EAV - Service Environnement				15 746,38		CDD
Rédacteur - Urbanisme				18 263,31		CDD
TOTAL GENERAL				85 377,89		

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 18/10/2017 : CONTRAT DE CONCESSION (Y COMPRIS SCOLAIRES ET CLUB NATATION)	SAS ADL	SAS SAS ADL	Société Française	495 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u> 23/06/2016	NORD SEM	Société NORD SEM		10 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
POLE METROPLITAIN DES FLANDRES	27/12/2018	Sans fiscalité propre	2 007,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CTE DE COMMUNES FLANDRE-LYS - 59 - FLANDRE LYS BUDGET GENERAL	BP 2020
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCI	CIAS	03/07/2019			non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	BUDGET REOM	28/04/2005		24590075800047	SPA	non
BUDGET ANNEXE	GITE ET ECOLOGES	05/06/2013		24590075800138	SPIC	oui
BUDGET ANNEXE	OFFICE DE TOURISME	16/12/2015		24590075800153	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	PORT DE PLAISANCE	14/12/2011		24590075800112	SPIC	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DE LA MAURIANNE	20/06/2012		24590075800120	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DE PARADIS	18/06/2014		24590075800146	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DES GRAISSIERES	12/10/2005		24590075800096	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DES PACAUX	12/10/2005		24590075800104	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DU BACQUEROT	31/05/2017		24590075800161	SPA	oui
BUDGET ANNEXE	ZA DU BOIS	12/10/2005		24590075800088	SPA	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	43 413 000,00	1,954	0,000	0,000	0,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	1 091 000,00	1,678	2,160	0,000	23 566,00	1,678
Cotisation foncière des entreprises	29 343 000,00	3,598	25,320	0,000	7 429 648,00	3,598
TOTAL	73 847 000,00				7 453 214,00	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A La Gorgue, le 18/06/2020
Le Président,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A La Gorgue, le 18/06/2020

Date de convocation : 11/06/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

BAUDRY CATHERINE	
BERTRAND DOROTHEE	
BEURAERT MARTINE	
BLERVAQUE PHILIPPE	
BODART MICHEL	
BOONAERT JEAN-PHILIPPE	
BOULENGER DELPHINE	
BROUARD BENEDICTE	
BROUTEELE PHILIPPE	
CARON SOPHIE	
CARREZ MARIE-FRANCE	
CATTEAU JOSEPH	
DEBAISIEUX NATHALIE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

DEHAENE MICHEL	
DELABRE AIME	
DELVALLE JEAN	
DERONNE VERONIQUE	
DIDELOT BERNARD	
DI PENTA ANNE	
DURUT JOCELYNE	
DUYCK JOEL	
EVARD MONIQUE	
FAIDUTTI JEAN-MARC	
FERMENTEL GENEVIEVE	
FICHEUX BRUNO	
GRAMMONT AGNES	
HENNEON FRANCOIS-XAVIER	
HERDIN ANDREE	
HIEL ANNE	
HOUSSIN MARIE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

HURLUS JACQUES	
KUJAWA PHILIPPE	
MAHIEU PHILIPPE	
MOUQUET DENIS	
PARENT MICHAEL	
PARENT JACQUES	
PRUVOST PHILIPPE	
RAVET PIERRE-LUC	
THERON MARESCAUX STEPHANIE	
THOREZ JEAN-CLAUDE	
VERHAEGHE MARIE-THERESE	
VERWAERDE FRANCKIE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A La Gorgue, le 18/06/2020

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
p.27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.32	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.34	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.35	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.36	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.39	A4 - Etat des provisions	X	
p.40	A5 - Etalement des provisions	X	
p.41	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.42	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.43	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.44	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.45	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.46	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.47	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.49	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.50	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.51	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.52	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.53	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.54	C1 - Etat du personnel	X	
p.58	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.59	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.60	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.61	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.62	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.63	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.64	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.

Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)